

Etude de la filiere du maïs au kasai-oriental : diagnostic et perspectives pour un developpement economique local et autocentre

KHABI NDUDI Gabriel *
MVUNDA PHOBA Eleuthère **

Résumé

Cette étude diagnostique la filière maïs au Kasai-Oriental, province congolaise en reconversion économique après l'effondrement du secteur diamantifère. Si la culture du maïs, aliment de base, constitue un pilier de la sécurité alimentaire et de l'économie locale, la recherche révèle une structuration déficiente de sa filière. Une méthodologie qualitative combinant observations, entretiens et analyse documentaire met en lumière des déséquilibres profonds. L'analyse financière démontre une répartition inéquitable de la valeur ajoutée, favorisant les intermédiaires commerciaux au détriment des producteurs, qui perçoivent des revenus marginaux. Les goulots d'étranglement identifiés sont systémiques: accès limité aux intrants, infrastructures de transport dégradées, transformation artisanale et défaillance des mécanismes de financement. En conclusion, l'étude préconise une structuration collective des producteurs, un renforcement des services étatiques d'appui, une régulation des marchés et une inclusion financière adaptée pour instaurer un développement économique local équitable et autocentré.

ABSTRACT

This study provides a diagnostic analysis of the maize sector in Kasai-Oriental, a Congolese province undergoing economic reconversion following the collapse of its diamond industry. While maize cultivation, as a staple food, is a cornerstone of local food security and economy, the research exposes the sector's deficient structure. A qualitative methodology, integrating observations, interviews, and document analysis, reveals profound systemic imbalances. Financial analysis demonstrates an inequitable distribution of value added, favouring commercial intermediaries at the expense of producers, who earn marginal returns. Identified bottlenecks are pervasive: limited access to inputs, dilapidated transport infrastructure, dominant artisanal processing, and failing financial mechanisms. In conclusion, the study advocates for the collective structuring of producers, reinforced state support services, market regulation, and tailored financial inclusion to establish an equitable and self-sustaining local economic development path

* Assistant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion au Département de Gestion à l'Université de Kinshasa et Enseignant visiteur à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université Joseph Kasa-Vubu dans le Congo Central.

** Chef de Travaux à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion au Département de Gestion à l'Université de Kinshasa et Enseignant visiteur à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université Joseph Kasa-Vubu dans le Congo Central.

I. INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo, RDC en sigle, pays aux dimensions géographiques d'un continent, dont la population actuelle, est estimée à 84. 508. 410 habitants au samedi 15 septembre 2018, sur la base des dernières estimations des Nations Unies et dispose d'une superficie de 2.345.410 Km². Elle est limitée au Nord par la République centrafricaine et le Soudan du Sud ; à l'Est, par l'Ouganda, le Ruanda, le Burundi et la Tanzanie ; au Sud, par l'Angola et la Zambie et à l'Ouest par l'enclave de Cabinda et la République du Congo (www.wikipedia-RDC).

Il sied de révéler que la constitution du pays qui a été promulguée en 2006 par le Chef de l'Etat, circonscrit la nation congolaise en 26 provinces dont la mise en œuvre effective date de 2015. Ce retard a été occasionné par plusieurs contraintes d'ordre politiques, économiques, géographiques et celles qui sont liées aux infrastructures de base.

Le Kasai-Oriental est l'une des 26 provinces de la RDC située au centre du pays.

Cette province s'étend sur 9.545 km², soit 0,41 % de toute l'étendue de la RDC et borde les provinces du Kasai Central à l'ouest, de Sankuru au nord, de Lomami à l'est et Lualaba au sud. Le chef-lieu de la province est Mbuji-Mayi.

Jusqu'en 2016, cette province comptait près de 1.980.000 habitants, soit 2,34% de la population du pays (Ibidem).

La province est connue par ses richesses minières dont principalement le diamant qui est produit par la Société Minière de Bakwanga, en sigle MIBA. Depuis 2009, ce fleuron de la production du diamant industriel est en faillite à la suite de l'effondrement des cours mondiaux de ce minerai, orchestré par la crise financière internationale qui a frappé les pays développés.

Elle connaît des sérieuses difficultés sur le plan de trésorerie. L'économie de la province dépendait à 90% de la production du diamant par la MIBA

La faillite de cette entreprise a créé d'une part l'exode d'une fraction de la population Est-Kasaïenne vers d'autres provinces à la recherche du bien-être ; d'autre part, plusieurs ménages ont opté pour le secteur agricole, travaillant soit sur des exploitations familiales, soit sous forme de contrat avec les propriétaires des terres (DSCR/P/Kasai-Oriental, 2005).

Au cours de cette période de dégradation du tissu économique de la province, plusieurs opérateurs économiques ont pris des initiatives pour couvrir les besoins de la population Est-Kasaïenne. Ainsi, la farine de maïs qui se vendait sur les différents marchés des grandes villes comme Mbuji-Mayi était importée des provinces du Maniema, du Katanga et du Kasai.

En 2009, le gouvernement provincial du Kasai-Occidental, menacé par la rareté du maïs sur son propre territoire, leva une série d'options dont l'interdiction de l'exportation du maïs vers le Kasai voisin. Cette mesure eut des retombées négatives sur le plan économique dans la ville de Mbuji-Mayi, entraînant notamment la flambée du prix du maïs sur le marché (Rapport du Prodakor, 2014).

Pour pallier à cette situation, le gouvernement provincial du Kasai-Oriental a pris une série de mesures de redressement économique, parmi lesquelles, la relance du secteur agricole sur financement par les fonds propres et avec l'appui des partenaires techniques et financiers du secteur.

Les résultats de ces mesures furent ressentis rapidement entraînant ainsi l'augmentation de la production dans la province en général et dans les districts de Kabinda et de Tshilenge, en particulier, connus par la nature de leur sol adapté à la culture du maïs. Il s'en est suivi,

ceteris paribus, la baisse du prix du meka du maïs, passant de 2700 fc (3 dollars US) à 900 fc (1 dollars US), soit une diminution de 67% enregistré au cours de l'année 2010 (Rapport du PRODAKOR, 2014)

Il se dégage de l'opinion de plusieurs observateurs que le prix du meka du maïs s'est stabilisé depuis 2012 jusqu'à ce jour et le volume de la production mis sur le marché répondait à la demande locale.

Cependant, les analyses réalisées dans ce secteur montrent que la filière du maïs n'est pas organisée. Les intervenants dans ce secteur, particulièrement les acheteurs grossistes, les transporteurs, les dépositaires et les revendeurs se comportent en maîtres du jeu au détriment des producteurs agricoles.

L'étude que nous menons veut, en premier lieu, établir un diagnostic de la filière du maïs au Kasai-Oriental étant donné la place qu'occupe cette denrée dans la plupart de ménages de cette province ensuite, proposer des perspectives qui réduisent ou éliminent le déséquilibre dans le rapport de forces entre les opérateurs de la filière.

Les questions auxquelles nous tenterons de répondre au cours de cette étude sont les suivantes:

- Comment fonctionnent et sont organisés les différents intervenants dans la filière maïs ;
- Quels sont les problèmes majeurs identifiés par catégorie d'intervenants?
- Quelles solutions à proposer pour réduire ou éliminer le déséquilibre entre les acteurs de la filière?

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle le secteur agricole au Kasai-Oriental, créateur de revenus et d'emplois, se caractérise par l'absence d'une structuration de la filière « maïs » qui crée le déséquilibre des acteurs de la filière en termes des revenus et de rentabilité.

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour tester cette hypothèse, nous avons recouru à la triangulation des méthodes et techniques notamment l'observation directe, l'analyse des données documentaires existantes, l'entretien avec les différents intervenants de la filière et la technique de l'observation participante.

Les informations recueillies ont été analysées en quatre strates, constituant une analyse chacune, ci-après :

- Analyse fonctionnelle pour expliquer les fonctions de chaque intervenant dans la filière ;
- Analyse organisationnelle présentant une appréciation de l'organisation dans le transport et la commercialisation, la coordination entre les intervenants ou entre les filières ;
- Analyse commerciale, qui concerne les transactions, l'organisation des marchés, le comportement des acteurs et l'adaptation des produits aux besoins du consommateur de la ville de Mbuji-Mayi ;
- Analyse financière qui a permis d'apprécier le niveau de la rentabilité de chaque intervenant dans la filière.

III. CONTEXTE GENERAL DE LA FILIERE MAÏS

Le maïs est l'aliment de base de la majorité de la population du Kasai-Oriental. Cette céréale, utilisée pour la préparation de la pâte communément appelée « Shima », « fufu », « ugali » ou « bidia » entre aussi dans la fabrication de la boisson indigène appelée « lutuku » ou « mala a kapia ».



Image1 : Maïs despathé



Image2 : Champs du maïs

Le produit se présente sur le marché sous forme de :

- Maïs vert (épis immature) ;
- Maïs mur et sec en spathes ;
- Maïs despathé (carotte de maïs) ;
- Grain de maïs.

Les dérivés du maïs sont :

- La farine ;
- La semoule ;
- L'amidon ;
- Le maïs germé : matière première pour la distillation de l'alcool local ;
- Les embryons du maïs sont utilisés à l'huile-rie pour la fabrication d'huiles de table.

Les déchets de récolte (tiges, feuilles et spathes, ...) sont donnés comme fourrage aux animaux domestiques ou encore utilisés comme produits

chimiques pour la fabrication du carburant, des produits textiles et papeteries, etc.

De 2006 à 2009, la crise due à l'effondrement du secteur minier au Kasai-Oriental n'a pas épargné le secteur agricole entraînant ainsi la hausse du prix du maïs. Pour faire face à cette situation, les opérateurs locaux ont initié des activités d'importation du maïs des provinces limitrophes (Katanga, Kasai-Occidental et Maniema). Parfois, la province s'approvisionnait en maïs provenant de la Tanzanie et de la Zambie. C'est dans ce cadre qu'une quantité évaluée à ± 200.000 tonnes de maïs était importée chaque année. Cette importation a par la suite baissé, conséquence de la mesure prise en 2009 par le gouvernement du Kasai-Occidental interdisant toute exportation de cette denrée vers le Kasai voisin.

Pour réagir à cette crise, le gouvernement provincial a lancé une grande campagne agricole avec comme toile de fonds la mise à disposition des exploitants agricoles de la province d'un lot de 166 tracteurs et des semences améliorées dans le but d'augmenter les superficies emblavées et accroître la productivité par espace cultivé.

Au cours de l'année suivante (2010), la production du maïs est passée de 569.287 à 814.004 tonnes, soit une augmentation de 43%. Entre 2011 et 2012, le gouvernement provincial a conforté sa volonté de maintenir le niveau de production du maïs à celui de 2010 (SNSA, 2013).

La filière du maïs dans le Kasai-Oriental est importante parce que :

- Le maïs constitue l'aliment de base pour la population de la province ;
- La filière maïs contribue significativement au développement de l'économie locale et à la formation du Produit Intérieur Brut du pays ;
- Le maïs intervient dans le revenu agricole à

l'échelle des ménages quoiqu'il ne soit pas nécessairement un produit de commercialisation de base pour les producteurs Est-Kasaïens ;

La filière contribue à la création des emplois par le reco

IV. ANALYSE DE LA FILIÈRE MAÏS

4.1. Analyse fonctionnelle

4.1.1. Impact des crises multiformes

La province du Kasai-Oriental n'a pas échappé aux différentes crises économiques et socio-politiques des années 1990 à 2000. Cette situation a provoqué une insécurité alimentaire dans la majorité de ménages de la province.

Toutes ces crises ont entraîné une dégradation des pistes de dessertes agricoles en milieu rural, un exode rural, l'effondrement des services institutionnels d'appui à la production et à la commercialisation et des structures d'encadrement et enfin, un abandon d'exploitations agricoles.

4.1.2. Forme de maïs commercialisé

Le maïs commercialisé au Kasai-Oriental se présente sous trois formes :

- Le maïs épis : il est consommé bouilli ou grillé ;
- Le maïs grain séché ;
- Le maïs farine que l'on trouve régulièrement sur les marchés après mouture.

Le maïs épis n'est pas beaucoup commercialisé dans la mesure où les autorités politico-administratives de la province découragent cette pratique au profit de la farine de maïs, forme la plus consommée. Au Kasai-Oriental, le maïs se cultive régulièrement en saison A et B ; celui de la saison C est cultivé dans les marais. La grande partie de la récolte est écoulee à Mbu-

ji-Mayi et dans tous les centres urbano-ruraux des territoires. Cependant, les déchets récoltés après tamisage du maïs « nkulu-nkulu » et ceux collectés dans les moulins de broyage sont vendus aux éleveurs pour la consommation animale.

4.1.3. Acteurs de la filière Maïs

La filière du maïs est constituée de plusieurs intervenants où chacun joue un rôle particulier. Il s'agit des acteurs ci-après :

Tableau n°1 : Identification des acteurs de la filière Maïs

Acteurs directs	Acteurs indirects
Producteurs ou exploitants agricoles	Fournisseurs d'intrants agricoles
Commerçants grossistes/semi-grossistes	Gestionnaires des entrepôts
Collecteurs	Meuniers
Transporteurs (motos, vélos, véhicules...)	L'Etat, ONG, IMF, Institutions de recherche
Revendeurs	
Détaillants	
Consommateurs finaux	

Consommateurs finaux

Source : Enquête réalisée par nous entre juin et août 2014.

Comme aucune action d'identification ni de recensement n'a été menée par les services spécialisés de l'Inspection de l'Agriculture dans la province du Kasai-Oriental, il est difficile de donner une estimation sur les effectifs de chaque catégorie d'opérateurs.

Les différents acteurs impliqués dans cette filière évoluent donc dans une dynamique complexe faisant appel à des connaissances diverses, des acteurs variés, des activités multiples et des ressources différentes.

Le tableau n°2 ci-après reprend les différentes opérations réalisées au niveau de chaque mailon et la dynamique de la filière.

Tableau n° 2 : Maillon – Acteurs – Processus de la filière maïs au Kasai-Oriental

Maillon	Acteurs	Processus	Forme du produit
Production	Producteurs	Semis Récolte Stockage Séchage Egrenage Condituonn	Maïs semence Maïs épis Maïs épis Maïs épis Maïs grain Maïs grai
Transport	Transporteurs (camionneurs, pédaleurs)	Manutention Transport	Maïs grain Maïs grain
Entreposage	Producteurs Commerçants	Conservation Ecoulement	Maïs grain Maïs grain
Commercialisation	Producteurs Commerçants	Vente Vente	Maïs épis Maïs grain
Transformation	Meunier Fabrication d'alcools	Mouture Distillerie	Maïs farine Boissons
Commercialisation	commerçants (détaillants)	Vente	Maïs grain Maïs farine
Consommation	Population Tenanciers des restaurants	Achat	Maïs grain Maïs farine Maïs épis

Source : PRODAKOR : rapport d'étude des filières porteuses au Kasai-Oriental, 2014

4.2. Analyse organisationnelle

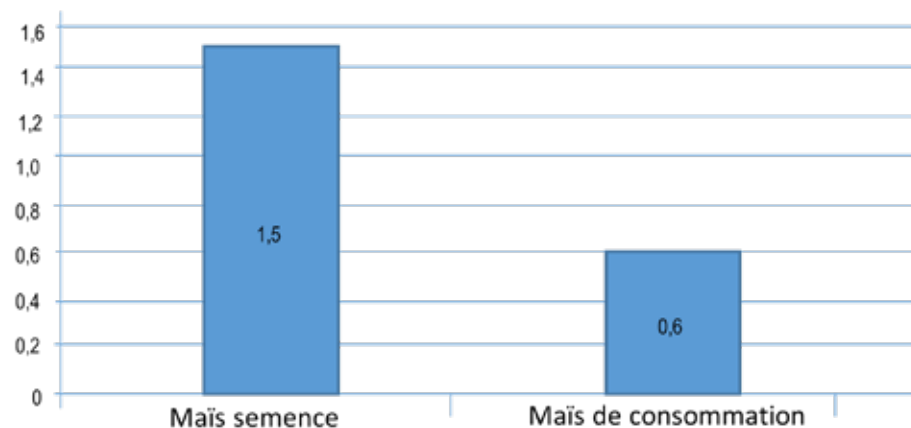
4.2.1. La production semencière

La production semencière est assurée par l'Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques (INERA) de Ngandajika pour la production des semences de pré-base et de base. Cependant, le départ de certains partenaires techniques et financiers a eu comme conséquence la diminution de la production des semences par l'INERA et le Service National des Semences (SENASA), l'abandon des opérations de multiplication et de diffusion des semences en faveur des producteurs.

Les agris multiplicateurs réalisent par contre la production et la multiplication de la semence commerciale de variétés R1 et R2. Abandonnés à eux-mêmes, ces agris multiplicateurs n'ont pas d'une part les ressources suffisantes pour produire les semences de haut rendement et d'autre part, sont confrontés à un sérieux problème d'écoulement de leurs semences au regard du faible pouvoir d'achat des producteurs.

Graphique 1. : Prix du maïs semence et du

maïs de consommation (en \$) (par kg)



Il se dégage du graphique n°1 un écart considérable entre le prix du maïs de consommation et le maïs semence. Cette situation crée dans le chef des petits paysans la préférence vers le maïs de consommation dont le rendement est nettement faible. Toutefois, ce maïs semence est vivement désiré durant la période de soudure (octobre – novembre) compte tenu de la quasi conformité de son prix avec le maïs de consommation.

Au Kasai-Oriental, en dépit de l'INERA et du SENASEM, la production du maïs semence est assurée aussi par les agris multiplicateurs dont l'offre est souvent de mauvaise qualité. En ef-

fet, la pureté variétale et la faculté germinative du maïs semence offert par cette catégorie d'acteurs est jugée faible par les exploitants agricoles.

Tableau n°3 : Variétés du maïs cultivées au Kasai-Oriental

Variété	Fournisseur	Année introduction	Nombre de jours pour atteindre la floraison	Cycle végétatif (en jour)	Rendement escompté (Kg/ha)
Kasai 1	INERA	1990	60 à 70	120	1000 à 1500
Katoki wa lukasa	IITA Ibadan	2011	53 à 62	120	1000 à 1800
Mudishi ou KPM	NARO Ouganda	2012	59	110	1000 à 1800
Mudishi 3	IITA Ibandan	2012	59	100	1000
MUS-1	INERA	2008	52 à 55	110	1000 à 1800
Salongo 2	CIMMYT	1985	55 à 60	120	1500 2000

Source : Rapport du PRODAKOR (Ibidem)

4.2.2. Production du maïs de consommation

Dans la province du Kasai-Oriental, l'offre la plus importante du maïs est réalisée par les petits producteurs. Ces derniers tiennent compte de la variation saisonnière pour réaliser leurs activités agricoles. Cependant, les perturba-

tions climatiques enregistrées ces dernières années créent certains décalages qui ne permettent plus aux producteurs de mener avec succès les différentes opérations culturales. La nécessité d'utiliser les semences résilientes est malheureusement confrontée à l'absence des matériels agricoles performants en milieu paysan.

Tableau n° 4 : Calendrier des travaux agricoles

Opérations	Juin			Juillet			Août			Sep-tembre			Octobre			No-vembre			Dé-cembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin					
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3			
Décades																																										
Labour																																										
Hersage																																										
Semis																																										
Epannage Engrais																																										
Sarclage																																										
Récolte																																										

Source : Calendrier de la campagne agricole, Inspection provinciale de l’Agriculture, Pêche et Elevage (IPAPEL), Kasai-Oriental, 2013.

La culture du maïs dans la province s’effectue deux fois par an, soit à la saison A (de septembre à janvier) et à la saison B (de février à juin). Une troisième production s’effectue durant la saison sèche, soit de juillet à septembre. Cette production communément appelée « maïs de marrais » ou « maïs de saison C », permet d’approvisionner la province en maïs en période de soudure.

4.2.3. Conditions d’exploitation de la culture du maïs

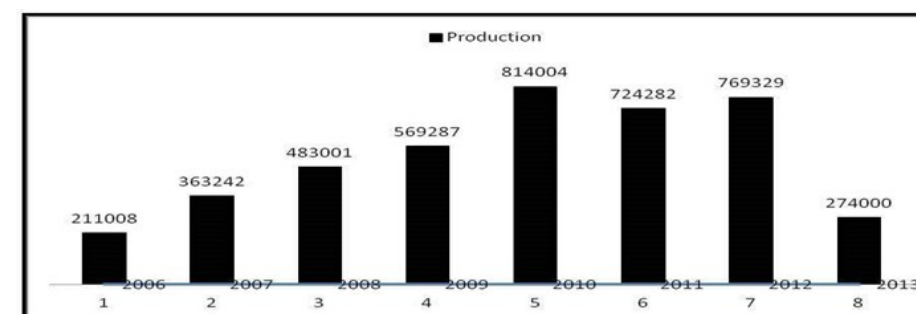
4.2.3.1. Conditions climatiques

La province du Kasai-Oriental enregistre entre 1000 et 1600 mm des pluies (rapport IPAPEL, 2013). Cette pluviométrie est mal répartie et entraîne un excès d’humidité occasionnant une dégradation du maïs pendant la récolte, le transport et le stockage.

Tableau n°5 : Répartition climatique au Kasai-Oriental

Typologie du climat	Territoires
Af	Extrême nord de Lomela
(Am)s	Lomela, Nord de Kole, de Katako-kombe, et de Lodja
(Aw2)s	Sud de Kole, de Lodja et de Katako-kombe, Lubefu, Lusambo, Nord du district de Tshilenge, de Kabinda et Lubao
(Aw3)s	Sud du district de Tshilenge, Territoires de Kabinda, Lubao, Ngandajika et Mweneditu
(Aw4)s	Extrême sud de Mweneditu, Sud-est des territoires de Kabinda et de Lubao

Graphique 2 : Evolution de la production annuelle du maïs dans la province (2006 -2013)



Source : Rapport du Service National des Statistiques Agricoles, Kasai-Oriental, 2014.

Il ressort du graphique ci-dessus que la production du maïs a atteint la moyenne de 769.205 tonnes entre 2010 et 2012 et pour décroître en 2013 de l'ordre de 64%. Le pic atteint en 2010 fut la conséquence des mesures prises par le gouvernement provincial en 2009 pour relancer

le secteur agricole grâce à l'appui du Ministère central de l'Agriculture avec un lot de tracteurs, lequel a été mis immédiatement à la disposition des paysans dans tous les districts que compte le Kasai-Oriental.

Tableau n°6 : Superficies et production totale du maïs

District	Superficie (Ha)	Superficie moyenne (Ha)	Production (T)	Rendement (Kg)
Kabinda	145.102,24	0,403	135.833	920
Sankuru	62.143,03	0,629	46.736	752
Tshilenge	127.899,26	0,527	74.949	586

Du point de vue spatial, la production du maïs est plus importante dans les districts de Kabinda, zone où le rendement est le plus élevé (920Kg/hectare). Cette production représente plus de la moitié de la production totale du Kasai-Oriental, soit 52,75%. La superficie emblavée par ménage est en moyenne de 0,4 ha. Les producteurs Est-kasaiens n'arrivent souvent pas à réaliser des grandes superficies pour des raisons ci-dessous:

- la jalousie et le mauvais sort, vulgairement appelé « kasonda » qu'ils peuvent s'attirer des tiers s'ils réalisaient des grandes aires ;
- l'accès difficile au financement bancaire ;
- faible accès à la mécanisation agricole (traction animale et/ou motorisée) ;
- Faible présence des services spécifiques d'encadrement des paysans.

4.2.3.2. Système de production

La structure de production du maïs en province est dominée par les exploitations traditionnelles. Ce système centré sur l'autoconsommation et la sécurité alimentaire familiale (soit 2/3 de la production totale) est très peu productif. La quantité du maïs destinée à la vente constitue le surplus éventuel.

Le maïs est en général cultivé en association avec le manioc ou avec d'autres cultures vivrières.

Le semis de maïs est le plus souvent réalisé par poquet, dense (plus de 5 graines) avec un écartement moyen de 65 cm entre les poquets. Le semis en ligne est peu pratiqué. Le sarclage intervient 2 à 3 fois selon les fréquences des pluies et la repousse des adventices. Ce système est marqué par une absence de culture en jachère.

4.2.3.3. Intrants agricoles

Les paysans accèdent difficilement aux intrants agricoles à cause de leur indisponibilité et de leur coût élevé. Il est parfois étonnant en circulant dans les marchés et les grandes artères de la ville de Mbuji-Mayi de constater l'absence d'un seul point de vente des semences. Les intrants agricoles disponibles sur certains points de vente de la province (engrais, pesticides et semences,...) proviennent soit de la Zambie, du Zimbabwe, de l'Afrique du sud via le Katanga ou de Kinshasa. Leur coût est tellement élevé que les petits producteurs familiaux ont du mal à y accéder. Par contre, les artisans locaux fabriquent des petits outillages qu'ils mettent à la disposition des paysans; cependant, ces matériels aratoires ne sont pas performants et de bonne qualité.

4.2.3.4. Pertes post-récoltes

Les pertes réalisées pendant la récolte sont d'environ 6% alors que les pertes dues aux insectes et aux rongeurs peuvent atteindre 20% du volume entreposé (INERA, 1982).

Khabi N. E. & Mvuanda P. E., (2023,Septembre).

Le tableau ci-après nous donne des indications sur les pertes réalisées à différents niveaux de la filière maïs :

Tableau n°7: Pertes post-récoltes

Nature	Maillon	Facteurs	Incidence	Moyens de lutte
Pourriture	Production, entreposage, transport	Pluies, excès d'humidité	Forte	Séchage approprié, Emballage synthétique, phytosanitation, évacuation rapide
Vol	Production, entreposage, commercialisation, transport	Pauvreté	Moyenne	Gardiennage
Attaques	Production, entreposage	Mauvais stockage, humidité, insuffisance d'aération	Forte	Traitement aux pesticides

Source : Rapport Programme National Maïs/INERA1982.

Tableau n° 8 : Tableau chiffré des pertes de maïs dans la chaîne

Niveau	Facteurs	%
Maïs semence	Pertes du pouvoir germinatif	5
	Perte due aux rongeurs	10
	Perte due aux oiseaux	2
	Perte due aux insectes	5
Germination	Mauvaises pratiques culturales	5
	Influence du climat	3
	Attaque des insectes	3
	Maladies	10
Maturation	animaux	5
	climat	3
	vol	5
Récolte	vol	30
	détérioration	10
	mauvais moment de récolte	3
Entreposage	Transport	20
	Mauvaise condition de stockage	2
	Insecte	5

Source : Rapport Programme National Maïs/INERA1982.

4.3. Analyse commerciale

4.3.1. Forme de maïs commercialisé au Kasai-Oriental

Le maïs qui fait l'objet de transaction dans la filière au Kasai-Oriental se présente sous trois formes, notamment, le maïs épis (consommé bouilli ou grillé), le maïs grain et la farine de maïs vendue dans le marché de détail après mouture.



Farine de maïs vendue dans un MEKA (petit seau bleu) au marché Congo dans la ville de Mbuji-Mayi.



: une vendeuse du maïs grain au marché Bobila Dawa dans la ville de Mbuji-Mayi avec l'unité de mesure MEKA (petit seau vert), équivalent à 2,5 Kg

4.3.2. Moyens de transport du maïs

Le maïs produit en milieu rural est acheminé en grande partie vers les grands centres de

consommation (Mbuji-Mayi, Mwene-ditu et les chefs-lieux des territoires). L'évacuation du maïs, assurée par camion, moto, vélo et à pied, est confrontée au mauvais état des routes de desserte agricole et à la vétusté des engins utilisés. C'est surtout pendant la saison pluvieuse que l'acheminement du maïs devient difficile à cause de l'ampleur de la dégradation des pistes d'évacuation des produits agricoles pendant cette période.

Ainsi, pour pallier à cette difficulté d'une part et d'autre part pour mettre en place un circuit de distribution efficace et efficiente, une dynamique d'acheminement des produits agricoles et notamment du maïs s'est consolidé autour des « pédaleurs » appelés aussi « moustrongeurs » réunis au sein de l'Association des Colporteurs Pédaleurs pour le Développement du Congo, en sigle ACOPEDEC.

4.3.2.1. Transport par vélo

Le transport par vélo est un moyen efficace dans le contexte d'acheminement du maïs dans le Kasai-Oriental. Il s'adapte aux conditions d'infrastructure routière de la province et aux moyens des commerçants de faible taille économique (150 à 200 kg) d'autant plus qu'il coûte moins cher.

Ce moyen de transport présente cependant beaucoup d'inconvénients notamment la forte exposition aux intempéries, la lenteur dans l'acheminement des produits, la pénibilité du travail et la faible capacité de transport

Environ 176.504 tonnes de maïs sont acheminés annuellement par vélo de différents territoires de la province du Kasai-Oriental et même des provinces environnantes (Kasai-Occidental et Kananga) vers la ville de Mbuji-Mayi (Rapport ACOPEDEC, 2012).

4.3.2.2. Transport par camion

Le maïs est acheminé dans des conditions inadéquates de transport (pluies, soleil) ; ce qui

occasionne l'avarie et les pourritures. Certains transporteurs acceptent d'assurer l'évacuation d'une bonne quantité des produits pour un commerçant avec promesse d'un paiement futur après un simple accord verbal.

Les camionneurs travaillent souvent avec les commissionnaires fidélisés. Ces derniers assurent la rencontre entre camionneurs et commerçants qui se proposent d'acheminer le maïs de centres de production ou mieux de dépôts relais vers les grands centres de consommation. Ces intermédiaires perçoivent une commission représentant, en valeur monétaire, 10% de la quantité du maïs du commerçant.

4.3.2.3. Transport par voie ferroviaire

Dans le transport ferroviaire, les « demandeurs », terme désignant les commissionnaires, louent des wagons à la Société Nationale des Chemins de fer au Congo, en sigle SNCC (1.450 \$ USD pour les wagons ouverts pouvant contenir 350 sacs de maïs de 100 kg chacun) et le mettent à leur tour à la disposition des commerçants. Le transport de ces cargaisons du Katanga à Mwene-Ditu coûte 0,195 \$ USD le kilo, toutes taxes comprises.

Cependant, les activités de la SNCC tournent au ralenti suite au vieillissement de sa flotte ferroviaire et à l'insuffisance de son fonds de roulement.

4.3.3. Transformation du maïs

La province du Kasai-Oriental ne dispose pas d'industries agro-alimentaires pour la transformation du maïs.

La société MIBA dispose d'une grande minoterie qui est à l'arrêt par manque de fonds de roulement. Cette minoterie n'assurait la mouture du maïs que pour la production de la farine destinée au personnel.

4.3.3.1. Farine du maïs

La transformation du maïs en farine est assurée

Khabi N. E. & Mvuanda P. E., (2023,Septembre).

par des moulins implantés un peu partout dans la province. Ce sont des moulins à marteaux dont la grande concentration se situe autour des parkings de déchargement du maïs. Ce sont souvent des moulins à gasoil, de type JD et AMEC disposant d'une puissance de 13 à 20 chevaux.



Un moulin à maïs au marché Congo à Mbuji-Mayi

4.3.3.2. Brasserie artisanale

Une partie de la production du maïs du Kasai-Oriental est utilisée dans l'industrie de transformation artisanale de la boisson. Cette industrie de transformation artisanale de boisson prend l'ampleur à travers la province et plus particulièrement dans le territoire de Ngandajika.

Le marché de consommation de ces boissons est en grande partie constitué d'une clientèle localisée dans les zones d'exploitation minière et dans les grandes agglomérations. La préférence des consommateurs à cette boisson locale est justifiée pour des raisons suivantes :

Le prix au litre est à la portée des petites bourses ; ce dernier représente le tiers du prix de la bière vendue par SOGAKOR, BRACONGO et la BRASSIMBA ;

Cette boisson dispose de propriétés stimulantes qui permettent à ceux qui la consomment de se maintenir dans les travaux exigeant plus d'énergie (creuseurs de diamant).

Du point de vue de la technologie, ces unités de fabrication de boisson n'ont pas d'équipements ni de matériels adéquats pour la fermentation et la distillerie.

Tableau n° 9 : Transformation du maïs en boisson

Produit	Processus	Nature
Tshibuku	Fermentation	Boisson alcoolisée
Tshikoko	Fermentation	Boisson douce
Kabumua	Fermentation – Distillation	Boisson alcoolisée
Super 500	Fermentation – double distillation	Boisson alcoolisée à forte dose

Source : IPAPEL Kasai-Oriental, 2013

4.3.4. Modalités d'écoulement du maïs

4.3.4.1. Marchés ruraux

La commercialisation du maïs en milieu rural s'effectue au champ pendant la période de récolte, au village ou dans les marchés ruraux. Ces marchés se réunissent à des jours bien précis de la semaine. Pendant la période de récolte de maïs, les vendeurs dans ces marchés sont importants. Les acteurs présents dans ces marchés sont particulièrement : les producteurs, les collecteurs, les semi-grossistes et les consommateurs (ménages agricoles). Ces marchés sont pour la plupart de cas dépourvus d'infrastructures de stockage ou d'entreposage des produits agricoles. Souvent dans ces marchés, les mesures utilisées pour l'achat et la vente du maïs (mekka) ne sont pas standards.

4.3.4.2. Marchés urbains

Les marchés urbains du Kasai-Oriental fonctionnent de manière permanente. Ils sont régis par le pouvoir administratif. Les commerçants y sont soumis à un régime fiscal réglementé. La vente du maïs y est réalisée tout le long de l'année. Les entrepôts trouvés dans ces marchés sont des lieux de débarquement et de commercialisation des produits.

Tableau n°10 : Caractéristiques des marchés urbains de la ville de Mbuji-Mayi

Type du marché	Prix de Tshibishi (USD)	Prix de Nkulu nku-lu (USD)	Prix du maïs importé (USD)	Nombre de vendeurs
Marché primaire	1,08	1,16	-	50 à 200
Marché secondaire	1,19	1,63 à 1,73	1,95	20 à 50

Source : Nos enquêtes menées sur les différents marchés de la ville de Mbuji-Mayi, Septembre 2014

4.3.4.3. Catégorie d'acteurs dans la commercialisation

Cinq catégories de vendeurs assurent la commercialisation du maïs dans la province du Kasai-Oriental. Les limites entre les différentes catégories sont confuses.

Tableau n°11 : Intervenants dans la chaîne de valeur

Groupe	Fonction	Observation
Grossistes	Achat en grande quantité (2000 kg)	Forte diminution de l'effectif
Semi-grossistes	Achat en quantité moyenne auprès des collecteurs (2000 kg)	Maitrise du circuit de commercialisation
Collecteurs	Collecte du produit auprès des paysans pour les vendre aux semi-grossistes ; Acheminement du produit vers le marché	Cette catégorie est constituée à 90% de pédaleurs (transporteurs par vélo)
Revendeurs	Approvisionnement auprès des semi-grossistes	Aucun investissement Revente des produits des tiers Faible pouvoir de négociation face aux semi-grossistes
Détaillants	Vente aux consommateurs finaux	

Source : Nos enquêtes, 2014.

Le maïs, étant un produit périssable, les commerçants acheteurs se trouvent souvent dans des situations critiques qui les obligent de vite écouler leur produit malgré le prix trouvé sur le marché.

Tableau n°12 : Quantité moyenne de maïs vendue par un commerçant par jour à Mbuji-Mayi

	Détaillant	Collecteur	Revendeur	Semi-grossiste
Quantité moyenne de maïs en Kg	50	200	250	2000

Source : Nos enquêtes, 2014.

Les semis grossistes nouent des relations régulières et fidélisées par la confiance et les liens sociaux avec les revendeurs à qui ils concèdent parfois des crédits. Ces commerçants revendent très souvent leur marchandise dans la zone. Les

collecteurs, par contre, travaillent en synergie avec les revendeurs qui assurent la vente du produit en leur faveur. Les détaillants, quant à eux, n'ont que des relations ponctuelles avec les consommateurs.

Le maïs importé de la Tanzanie ou de la Zambie et celui acheté à Lubumbashi arrive au Kasai-Oriental par chemin de fer ou par voie routière à Mwene-Ditu via Kasumbalesa. Cette activité d'importation du maïs est très intense de juin à septembre, après l'épuisement du maïs de la saison B. Cependant, l'approvisionnement des locomotives en carburant et le mauvais état des rails paralysent ce mode de transport.

4.3.4.4. Instabilité de prix du maïs

L'état de praticabilité des routes et pistes de desserte agricole, lié à la variation des saisons et aux conditions météo-climatiques influe sur les prix du maïs durant l'année. Le graphique

ci-après nous indique les variations du prix de maïs au niveau des consommateurs, à Mbuji-Mayi :

Tableau n°13 : Evolution du prix du maïs à Mbuji-Mayi de 2011 à 2014 (en \$ US)(Par unité de Méca)

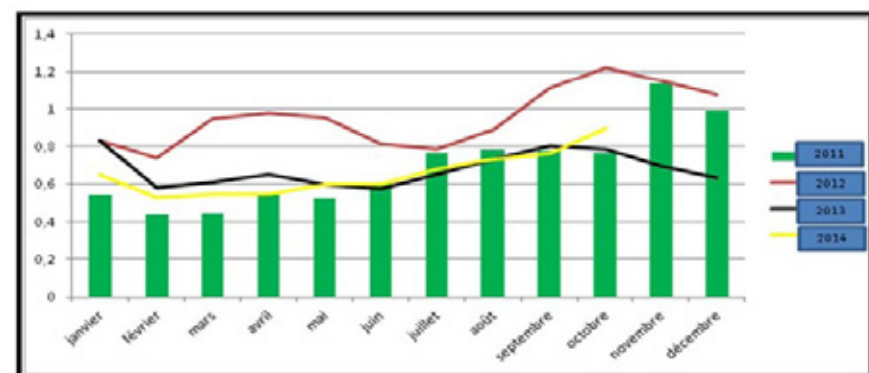
Année	Nkulunkulu	Tshibishi
2011	0,98	0,71
2012	1.45	1.1
2013	1,32	0,98
2014	1,41	1,08

Source : Nos enquêtes, 2014.

Graphique 3 : Prix du maïs en USD de 2011 à octobre 2014

Source : Programme conjoint FAO-PAM, 2014.

La courbe du prix du maïs indique que les valeurs moyennes les plus basses se situent entre Février et Mars, à cause de la présence sur le marché du maïs de la première saison. Celui-ci atteint sa plus haute valeur au mois d'octobre et novembre ; il se raréfie sur le marché à cause de la période qui coïncide avec le début des semences de la saison A (Septembre et octobre).



Source : Programme conjoint FAO-PAM, 2014.

4.4. Analyse financière et économique

Cette section aborde l'analyse de la rentabilité des acteurs directs de la filière et les mesures d'atténuation du déséquilibre existant.

4.4.1. Analyse de la rentabilité du maïs

- Comptes d'exploitation d'un commerçant-type par phase de positionnement dans la filière

La courbe du prix du maïs indique que les valeurs moyennes les plus basses se situent entre Février et Mars, à cause de la présence sur le marché du maïs de la première saison. Celui-ci atteint sa plus haute valeur au mois d'octobre et novembre ; il se raréfie sur le marché à cause de la période qui coïncide avec le début des semences de la saison A (Septembre et octobre).

4.4. Analyse financière et économique

Cette section aborde l'analyse de la rentabilité des acteurs directs de la filière et les mesures d'atténuation du déséquilibre existant.

4.4.1. Analyse de la rentabilité du maïs

- Comptes d'exploitation d'un commerçant-type par phase de positionnement dans la filière

Encadré 1 : Etude de cas d'un paysan

Monsieur Jean Pierre Mutombo est un paysan du territoire de Luputa. Il réalise le semis de 25 kg de maïs semence sur un hectare pour la saison culturale A. Le coût des intrants agricoles, les frais de labour, de semis et de récolte sont estimés à 570\$ USD. Les frais de transport du maïs récolté et autres dépenses indirectes s'élèvent à 121\$ USD. Les charges totales de ce paysan se chiffrent à 758\$ USD. Sur le marché de Mbuji-Mayi, il vend 1500 kg de maïs récolté et séché (nkulu-nkulu) à 960\$ USD

Encadré 2 : Etude de cas d'un demi-grossiste

Madame Janet Tshibola est semi-grossiste et s'approvisionne en maïs à Luputa. Elle dispose d'un capital estimé à 1500 kg. Il achète ses produits auprès des collecteurs et des producteurs ruraux de Luputa à 0,846\$ le kg. Les frais accessoires d'achat s'élèvent à 46,50\$ USD tandis que les frais indirects se chiffrent à 495,54\$ USD. Les charges totales de ce commerçant sont de 1781,04\$ USD. Elle achemine son produit sur le marché de la ville de Mbuji-Mayi et réalise un chiffre d'affaires de 2538,00\$ USD en raison de 1,69\$ USD le kg du maïs Nkulu-Nkulu.

Encadré 3 : Etude de cas d'un demi-grossiste modèle

Monsieur Jean Pierre Mutombo est un paysan du territoire de Luputa. Il réalise le semis de 25 kg de maïs semence sur un hectare pour la saison culturale A. Le coût des intrants agricoles, les frais de labour, de semis et de récolte sont estimés à 570\$ USD. Les frais de transport du maïs récolté et autres dépenses indirectes s'élèvent à 121\$ USD. Les charges totales de ce paysan se chiffrent à 758\$ USD. Sur le marché de Mbuji-Mayi, il vend 1500 kg de maïs récolté et séché (nkulu-nkulu) à 960\$ USD

Madame Janet Tshibola est semi-grossiste et s'approvisionne en maïs à Luputa. Elle dispose d'un capital estimé à 1500 kg. Elle achète ses produits auprès des collecteurs et des producteurs ruraux de Luputa à 0,846\$ le kg. Les frais accessoires d'achat s'élèvent à 46,50\$ USD tandis que les frais indirects se chiffrent à 495,54\$ USD. Les charges totales de ce commerçant sont de 1781,04\$ USD. Elle achemine son produit sur le marché de la ville de Mbuji-Mayi et réalise un chiffre d'affaires de 2538,00\$ USD en raison de 1,69\$ USD le kg du maïs Nkulu-Nkulu.

Il ne peut accéder à d'autres points de vente à l'instar de Lukusu à cause du mauvais état de la route pendant la saison de pluie. Il y va régulièrement pendant la saison sèche. Il fixe son prix au regard de la situation du marché (selon la loi de l'offre et de la demande). Il réalise en moyenne trois courses par mois.

Tableau n° 14 : Synthèse du Compte d'exploitation d'un commerçant-type dans la filière maïs en USD

Désignation	Types d'intervenants				
	Paysan ou producteur agricole	Grossiste ou un semi-grossiste	Revendeur	Collecteur (Pédaleur)	Détaillant
Semence de 25 Kg	63,00	-	-	-	-
Achat maïs Nkulu-nkulu	-	1269,00	262,00	56,40	14,10
Achat matériels aratoires	45,00	-	-	-	-
Amortissement matériels aratoires	4,00	-	-	-	-
Location tracteur pour labour	90,00	-	-	-	-
Frais de restauration et divers	55,00	16,50	15,00	8,50	5,60
Engrais (50 kg par ha, DAP , Urée)	200,00	-	-	-	-
Traversée bacs et pirogues	-	30,00	13,00	7,44	-
Main d'œuvre Récolte	Labour : tracteuriste	9,00	-	-	-
	Semis : 64 HJ	21,00	-	-	-
	Trois sarclages : 94 HJ	79,00	-	-	-
	Application d'engrais	22,00	-	-	-
	Récolte	27,00	-	-	-
	Engrènement	22,00	-	-	-
Amortissement matériel Véhicule	-	-	-	7,50 (**)	-
Emballages (*)	21,00	24,45	10,96	5,00	2,70
Transport du maïs vers MJM	80,00	387,00	65,00	2,50	-
Frais d'entreposage (Dépôts)	10,00	16,29	7,62	3,25	-
Frais de communication	5,00	10,00	5,00	2,00	-
Taxes diverses	-	14,00	4,50	2,20	0,24
Frais de chargement et déchargement	5,00	43,80	12,63	0,00	-
Frais du moulin	-	-	-	-	4,75
Coût total	758,00	1781,04	395,71	94,79	27,39
Chiffre d'affaires (***)	960,00	2538,00	475,00	190,00	70,5
Résultat d'exploitation	202,00	756,96	79,29	95,21	43,11

(*) : La nature de l'emballage diffère d'un intervenant à l'autre.

Le producteur/le grossiste/Semi-grossiste/revendeur/collecteur utilise le sac vide ; le détaillant utilise les sachets en plastique

(**) : il s'agit de l'amortissement du vélo

(***) : La quantité vendue par le paysan est de 1500 kg. C'est la même quantité vendue par le grossiste/semi-grossiste. Elle diminue avec le reste des intervenants (revendeur : 500 kg, collecteur : 200 kg et le détaillant : 50 kg).

Il se dégage du tableau ci-dessus que la rentabilité est fonction de la position de chaque acteur dans la chaîne de valeur du maïs. Dans le cas d'espèce, il est évident que le grossiste ou semi-grossiste tire le meilleur pari de ce business. Selon les enquêtes, cette catégorie de commerçant se distingue des autres par sa capacité à imposer le prix aussi bien au producteur qu'aux revendeurs ou détaillants qui s'approvisionnent dans ses dépôts.

Cette réalité a été corroborée par une étude menée par le Programme de Développement du secteur agricole au Kasai-Oriental, en sigle PRODAKOR, sur la performance économique des intervenants dans la filière maïs. Les détails de cette performance figurent dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°15 : Performance des intervenants pour un volume unitaire de maïs (1Kg)

	Détaillant	Collecteur	Revendeur	Semi-grossiste
Nombre de Kg vendus (1)	50	200	250	2000
Marge totale par course (2)	1,63	8,59	1,79	46,74
Marge par kg par course (3) = $\frac{\text{Marge totale}}{\text{Nombre de Kg vendus}}$	0,033	0,043	0,007	0,023

Source : Analyse des filières agricoles porteuses au Kasai-Oriental, PRODAKOR, 2014.

Le tableau montre clairement que le volume des transactions journalier du maïs manipulé par un semi-grossiste représente 40 fois celui du détaillant, 10 fois celui des collecteurs et 8 fois celui des revendeurs. Il s'en suit aussi que le revenu net au kilo vendu est intéressant chez le semi-grossiste, suivi du collecteur et du détaillant.

4.4.2. Mesures d'atténuation du déséquilibre de l'existant

Cahiers Economiques et Sociaux (2023)

En vue de faire profiter à tous les acteurs d'un revenu équitable où chacun trouvera son compte, nous pensons que les mesures d'atténuation ci-après dans la filière s'avèrent indispensables :

1. Au niveau des producteurs :

- Ils devraient développer des stratégies en mutualisant leurs productions de manière à vendre des quantités importantes des produits agricoles ;
- Engager des actions de plaidoyer avec les services spécialisés de l'administration provinciale pour réhabiliter des routes de desserte agricole ;

2. Au niveau des transporteurs :

- Faire usage de l'éthique lors de leurs négociations des prix avec les producteurs.

4.5. Graphes de la filière

Les graphes repris ci-après représentent le fonctionnement de la filière « maïs » aussi bien au niveau de zones de production et de consommation qu'à celui des opérateurs qui y interviennent.

Figure 2 : Graphe des zones de production et de consommation du maïs au Kasai-Oriental

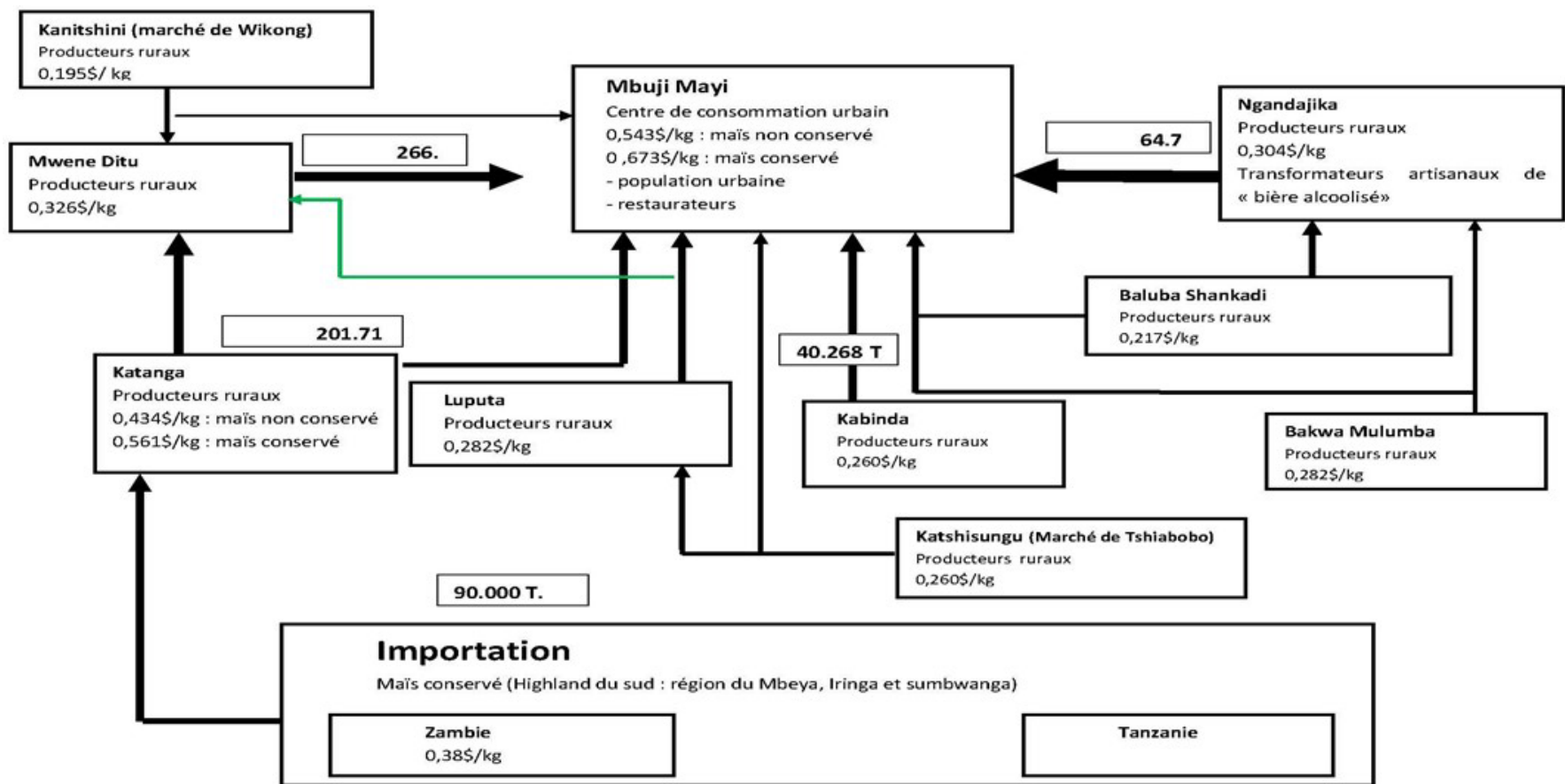
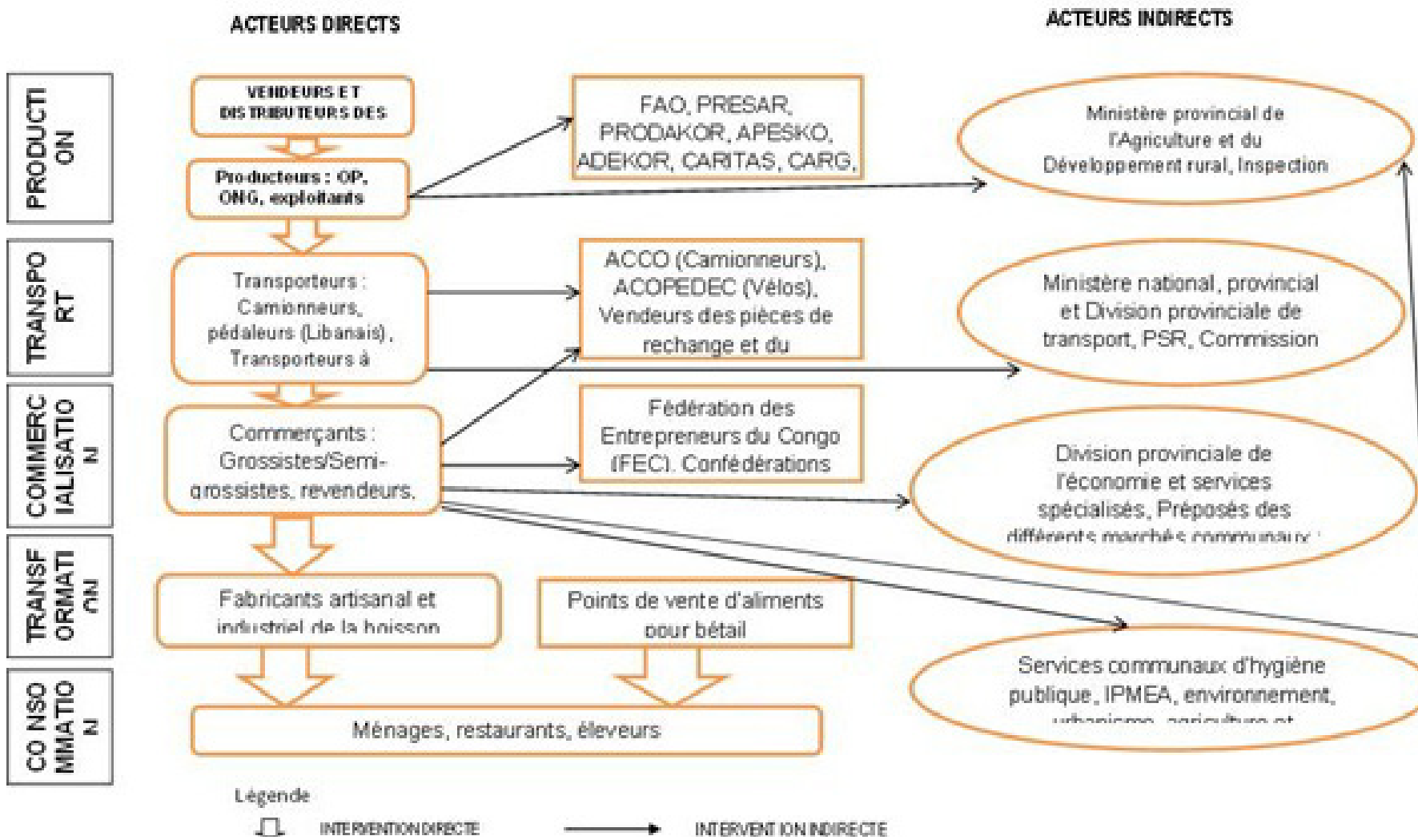


Figure 3 : Graphe des Acteurs de la filiere maïs au Kasai-Oriental



4.6. Acteurs indirects de la filière

4.6.1. L'Etat

L'Etat intervient régulièrement au niveau du stockage et de la commercialisation dans le souci de réguler le prix du maïs. Souvent, l'intervention des autorités politico-administratives et des services spécialisés de la province poursuit les objectifs suivants :

- Contraindre les commerçants à baisser le prix sur le marché urbain en cas d'une hausse importante liée à la rareté du produit ;
- Décourager les commerçants qui se lancent dans la spéculation du maïs ;
- Faire appliquer les mesures interdisant la vente du maïs épis frais.

L'Etat s'investit plus dans la protection des consommateurs en régulant le prix sur le marché sans tenir compte de coûts d'investissement consentis par les producteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur.

Les services spécialisés de l'Etat sont vus par les

commerçants comme une menace à leur activité au vu de tracasseries fiscales et administratives auxquels ils sont régulièrement exposés. Certains acteurs rencontrés soutiennent que la multiplicité des taxes qui grèvent les activités des opérateurs du secteur est un frein à l'efficience et à la rentabilité de la filière maïs.

Les services publics d'appui aux paysans à l'instar du Service National des Semences (SE-NASEM), Service National de Vulgarisation (SNV) et Service National d'Appui à la Mécanisation Agricole (SENAMA) sont défaillants car non seulement qu'ils ne disposent plus de ressources de fonctionnement adéquates mais dispose d'un personnel vieillissant, non motivé et faiblement renforcé pour assurer un conseil technique performant aux producteurs.

4.6.2. Partenaires locaux et internationaux

Le secteur de l'agriculture au Kasai-Oriental bénéficie de l'appui des partenaires locaux et internationaux qui interviennent dans différents volets et territoires.

Tableau n° 16 : Principales structures d'appui à la filière maïs

Organisation	Secteur d'intervention	observations
INERA	Recherches agronomiques	Faible capacité d'autonomie
PRESAR	Appui aux agris multiplicateurs et producteurs, construction des entrepôts en milieu rural	Programme clôturé en 2013
PADIR	Amélioration des infrastructures rurales	Programme en cours d'exécution
COPROSEM	Production des semences	Ressources de fonctionnement insuffisantes
APESKO	Encadrement des agris multiplicateurs	Actif dans toute la province ; fournit les semences aux paysans souvent jugées de mauvaise qualité
FAO	Champ école paysan, collecte des données liées au marché du maïs, facilitation de l'accès aux semences et engrais	N'est plus opérationnel dans les districts de Kabinda et de Tshilenge. Son bureau est dans le Sankuru
COOPI	Appui aux structures d'encadrement des producteurs, réhabilitation des routes de desserte agricole	Programme clôturé en 2011
BCeCo	Appui financier dans la production des semences	Programme clôturé en 2011
Fonds Social	Appui à la réhabilitation et construction des marchés ruraux et entrepôts	Projet clôturé en 2013
CTB/ASS	Appui à la multiplication des semences du maïs, à la structuration et au renforcement des organisations des agris multiplicateurs ; construction des entrepôts	Programme clôturé en 2012
CTB/PRODAKOR	Appui aux exploitants agricoles et aux activités de l'agroforesterie	Programme en cours de réalisation
Broedelijk Delen	Appui à la structuration et renforcement des capacités des organisations des producteurs agricoles (OPA)	Programme en cours de réalisation
ONGDs locales	Production semencière, encadrement des OPA	Activité continue

4.6.3. Institutions de financement du secteur agricole

La province du Kasai-Oriental ne dispose que de deux banques commerciales ; la Banque Commerciale du Congo (BCDC) et la Trust Merchant Bank (TMB). La Rawbank vient d'ouvrir ses portes depuis fin décembre 2014 et devient la 3ème banque dans la province. Les deux premières banques ne comptent dans leur portefeuille qu'un effectif de moins de 1% des clients évoluant dans le secteur agricole. Il se dégage des échanges réalisés avec les responsables de ces structures bancaires que le financement du secteur agricole présente beaucoup de risques dans la mesure où ses activités sont saisonnières et sont tributaires des paramètres incontrôlables (le climat, la nature du sol, etc.). La probabilité qu'un paysan accède au crédit bancaire est presque nulle à moins qu'il fournisse des garanties matérielles suffisantes jugées pertinentes.

A côté de ces deux banques classiques, le paysage financier de la province a enregistré les

années antérieures la présence de quelques institutions de microfinance en l'occurrence une COOPEC, l'IMF GALA-LETU et l'IMF ADEKOR. La majorité de ces structures financières de proximité ont fait faillite depuis la chute des activités de la MIBA à l'exception de l'IMF ADEKOR dont les activités évoluent en dent de scie.

Certes, il existe quelques initiatives communautaires de base dans les milieux ruraux connues sous l'appellation de « caisses villageoises » qui rendent des services d'épargne et de crédit en faveur de leurs membres respectifs mais, elles sont faiblement structurées et ne disposent pas de personnel compétent.

4.7. Analyse des goulots d'étranglement

Plusieurs contraintes ont été relevées au niveau de chaque composante de la filière du maïs au Kasai-Oriental. Ces goulots d'étranglement sont repris dans le tableau ci-après:

Tableau n°17 : Goulots d'étranglement identifiés dans la filière

Composante	Goulots d'étranglement	Observations
Production	Faible accès aux intrants de bonne qualité Difficulté d'écouler les produits ; Profits moins rémunérateurs	Absence d'appui des services spécialisés (SNV, SENASEM...)
Conditionnement	Absence de fournitures en pesticides Infrastructure de stockage précaire Faible connaissance des techniques de conservation	Faible niveau de formation des paysans en techniques agricoles
Commercialisation	Coût de transport, taxes et impôts exorbitants ; Faible accès à l'information	Organisations paysannes mal structurées
Distribution	Précarité des infrastructures de transport ; Coût de revient élevé ; Spéculation à outrance	Conservation difficile et risque élevé des pertes des produits
Transformation	Faible accès à l'énergie électrique	Forte influence sur le prix de vente
Consommation	Absence d'un dispositif de règlementation du prix ; Comportement spéculatif des détaillants	Allongement du temps de transport, risque de pourriture, d'avarie et de perte des produits
		Pénurie permanente du gasoil dans les centres de consommation
		Pénurie des produits et instabilité des prix

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1. Conclusion

L'étude que nous venons de réaliser sur l'analyse de la filière « maïs » au Kasai-Oriental a permis de connaître d'une manière approfondie les tenants et les aboutissants de tout l'environnement du produit « maïs ». Elle a permis de mettre en évidence:

- L'importance de la filière maïs dans l'économie de la province ;
- Les acteurs qui interviennent d'une manière directe et indirecte ainsi que leur rôle respectif dans la filière ;
- L'analyse du point de vue fonctionnel et organisationnel de la filière maïs ;
- L'analyse de la rentabilité de la filière ;
- Les goulots d'étranglement.

Les enquêtes menées sur terrain combinées aux rapports des différents partenaires du secteur rencontrés ont démontré la disproportion du rapport des forces entre les acteurs. Le manque d'informations sur le système du fonctionnement du marché est à la base du déséquilibre des avantages que procure la filière.

La faible capacité d'action des services étatiques spécialisés chargés de règlementer l'utilisation et la diffusion des matériels végétaux (semences, boutures, etc.) explique largement la faible productivité du maïs chez les paysans.

Au niveau de chaque composante des acteurs, il n'existe pas une organisation structurée en coopérative capable de faciliter la réalisation des activités de ses membres et de défendre leurs intérêts.

Certes, les intervenants de la filière reconnaissent l'existence du revenu généré de leur activité maïs, ce dernier n'est pas équitablement distribué. Il a été observé au cours de l'analyse

que les grossistes ou semi-grossistes figurent parmi le meilleur gagnant de la filière « maïs ». Non seulement, ils imposent le prix aux paysans, mais aussi, ils maîtrisent le circuit de commercialisation du maïs au Kasai-Oriental.

L'accès à la terre est buté à la double contrainte notamment la dualité dans l'attribution des terres entre l'Etat congolais qui, selon la loi Bakajika, est le propriétaire des terres et le patrimoine clanique hérité des ancêtres ainsi que le coût de son acquisition qui n'est pas à la portée des bourses de tous les paysans. Ce qui explique la faible superficie emblavée par la majorité de paysans de la province.

Les acteurs de la filière n'ont pas accès facile aux différentes sources de financement disponibles pour la simple raison que les opérateurs financiers de la province ont une aversion du risque par rapport aux acteurs du secteur agricole. Ils motivent leur crainte par le caractère saisonnier et aléatoire de l'activité et du revenu des paysans.

Les conclusions de cette étude confirment notre hypothèse de départ selon laquelle le secteur agricole au Kasai-Oriental est créateur de revenus et d'emplois mais l'absence d'une structuration de la filière « maïs » crée le déséquilibre des acteurs de la filière en termes des revenus et de rentabilité.

5.2. Recommandations

En vue de rendre le secteur plus compétitif et porteur en termes de rentabilité et d'efficacité, les recommandations suivantes sont formulées:

5.2.1. Pour les activités dans la filière

► Au niveau de la production

- Introduire les techniques modernes de culture du maïs sous l'encadrement des agronomes et des moniteurs agricoles ;
- Sensibiliser les agriculteurs à mieux gérer le sol en utilisant les engrais verts et le compost

- ;
- Assurer la vulgarisation des pratiques agricoles améliorées (rotation des cultures, semis en ligne, etc.) ;
- Faciliter les paysans à accéder aux intrants agricoles nécessaires (les semences améliorées adaptées au contexte agroécologique du Kasai-Oriental, les fertilisants, pesticides et petits outils agricoles) ;
- Organiser les paysans en coopératives des producteurs agricoles ;
- Promouvoir les structures de microfinance pour accompagner les paysans au financement de leurs activités et à la formation de l'épargne ;
- Renforcer les capacités des agris multiplicateurs pour produire les semences de qualité ;
- Améliorer les conditions de séchage et de stockage du maïs.

► Au niveau du circuit du transport

- Appuyer la réhabilitation des pistes d'évacuation des produits agricoles dans les grandes zones de production céréalière ;
- Réduire les coûts de transport du maïs en rendant disponible le carburant et les pièces de rechange ;
- Appuyer la construction des entrepôts et des marchés en milieux ruraux ;
- Appuyer la synergie entre ACOPEDEC, COPEMECO, FEC et ACCO sous la coordination de la Commission Provinciale Routière.

► Au niveau de la transformation

- Appuyer la structuration des tenanciers des moulins et des fabricants des boissons artisanales ;
- Appuyer les associations des producteurs en petit équipement de transformation.

► Au niveau de la commercialisation

- Lutter contre la spéculation et l'anarchie ;
- Réduire la pléthore d'intermédiaires qui entraîne souvent la hausse du prix du meka dans les grands centres de consommation ;
- Accroître le contrôle aux différents postes frontaliers pour éliminer la contrebande.

Ce travail de portée scientifique est une œuvre humaine et donc susceptible d'imperfection. Les observations et les remarques des lecteurs sont les bienvenues en vue de nous aider pour les recherches à venir.

De plus, les aspects relatifs à l'analyse de la rentabilité de chaque intervenant de la filière afin de dégager les solutions alternatives pour chaque acteur concerné peuvent être explorés par d'autres chercheurs.

5.2.2. *Pour les acteurs dans la filière*

5.2.2.1. Acteurs directs

► Au niveau des producteurs :

- S'organiser en une Union paysanne ou une Coopérative agricole afin de faire face aux intermédiaires véreux ;
- L'Union ou la Coopérative paysanne se charge de faire le groupage des produits agricoles et de négocier les prix avec les transporteurs ou les autres intervenants dans la filière ;
- Négocier avec les services spécialisés de l'administration publique provinciale pour la gestion desdits dépôts et d'obtenir l'allègement des conditions de stockage des produits ;
- Disposer d'un système d'informations du marché, SIM en sigle, qui renseigne régulièrement les producteurs de l'évolution des prix des produits sur les différents marchés.

► Au niveau des transporteurs :

- Faire usage de l'éthique lors de leurs négociations des prix avec les producteurs.
- Au niveau des commerçants :
- Appliquer le prix juste pour maintenir active la filière, particulièrement les producteurs.

5.2.2.2. Acteurs indirects

► L'Etat congolais :

- Réhabiliter les routes de desserte agricole en mobilisant et en rémunérant les cantonniers manuels ;
- Appuyer les producteurs agricoles en leur fournissant des intrants de qualité et en allégeant leurs travaux de champs en mettant à leur disposition des tracteurs ou en valorisant la traction bovine ;
- Créer des points de stockage des produits agricoles dans les différents sites de vente pour faciliter l'écoulement à des prix équitables des produits agricoles.

► Partenaires locaux et internationaux :

- Renforcer les capacités des producteurs dans la gestion du Système d'information du marché ;
- Appuyer les producteurs en intrants agricoles ;
- Accompagner les producteurs dans l'organisation et l'accès aux marchés rémunérateurs.

► Institutions de financement du secteur agricole :

- Assouplir les conditions d'éligibilité au financement au regard de la précarité des acteurs et du caractère aléatoire du secteur;
- Alléger le taux d'intérêt applicable aux paysans ;
- Accorder les différés partiels en fonction de

la nature du crédit accordée.

IV. BIBLIOGRAPHIE

1. ACOPEDEC (2012). Rapport d'activités annuel, Association des Colporteurs Pédaleurs pour le Développement du Congo.
2. Calendrier de la campagne agricole, Inspection provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage (IPAPEL), Kasai-Oriental, 2013.
3. Etude du secteur agricole. Phase 2 : Plan Directeur de Développement agricole et rural, Province du Kasai-Oriental, Décembre 2010.
4. FAO (2005). Analyse financière d'une filière.
5. INERA (1982). Programme national Maïs.
6. Kazadi, B. B. (2021). Gestion échelonnée pour les résultats durables.
7. Kimpianga, M. (2007). La problématique du développement, Presse de l'Université Libre de Luozi. Bas-Congo-RDC.
8. Ministère du plan (2005). Document Stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté, Kasai-Oriental.
9. Monographie de la province du Kasai-Oriental, Draft 4, 2005.
10. PAIDECO/CTB (2010). Etude de la filière Maïs dans la ville de Kananga.
11. PRODAKOR (2014). Etude des filières porteuses au Kasai-Oriental.
12. Programme conjoint PAM-FAO (2014). Développement du secteur agricole au Kasai-Oriental.
13. Service national des Statistiques Agricoles (2013). Production du maïs au Kasai-Oriental.

